

(Patrice Brot, Maryse Cabau, Francis Escande, Michel Charlier, Annick Pol, Frédéric Mérelle)

Comment notre commune s'est-elle retrouvée à acheter un terrain vague pour 900 000 € ? 900 000 €, c'est ce qu'il a fallu déboursier pour acquérir un terrain situé à Port Sud, en vue d'y construire un bassin de rétention. Le montant est extrêmement élevé pour une telle destination : en cause, les terrains fortement bâtis aux alentours qui tirent vers le haut le prix du m². Cette densification urbaine est voulue de longue date par la municipalité, alors pourquoi ne pas avoir acheté ce terrain plus tôt, lorsque le foncier était moins cher ? Une économie substantielle aurait été réalisée, d'autant plus qu'un diagnostic vieux de 2003 pointait déjà de nombreux désordres dans le réseau pluvial communal...

Le comble de la densification urbaine est qu'elle entraîne également davantage de rejet pluvial, aggravant encore et encore les inondations et les sinistres...

Bétonner d'abord, encaisser les taxes d'aménagement ensuite, et réfléchir enfin, est un schéma de gestion que nous réprouvons avec force !

Tourisme : une nouvelle taxe !

La compétence tourisme vient d'être transférée de la commune de Ramonville au Sicoval. Et la toute première décision a consisté à... créer une nouvelle taxe de séjour !

Sans plan d'investissement concret, sans stratégie de valorisation du patrimoine, sans même de budget prévisionnel correspondant aux 300 000 € collectés annuellement, nos élus ont voté contre, refusant de signer un tel chèque en blanc !

Dépenser avec nos impôts ? C'est fait.

Réfléchir et anticiper ? Ce n'est visiblement pas pour ce mandat...

Préparons donc l'avenir ensemble :

<https://ramonvilledavenir.fr>

contact@ramonvilledavenir.fr

06 58 47 91 09 /